

OBJET

CONSEIL MUNICIPAL  
- Installation du nouveau  
conseil.

==

Rapporteur :  
Mme le Maire

Date de convocation :  
20/05/20

Date d'affichage :  
26/05/20

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers  
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 MAI 2020 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Xavier BERTRAND, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLEROT, M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, Mme Agnès POTEL, Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Philippe VIGNON, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CARMELLE, Mme Najla BEHRI, M; Louis SAPHORES, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Cindy JANKOWIAK, M. Antoine MACAIGNE, M. Assiba BEAUFRERE, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Julien ALEXANDRE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Sont excusés représentés :

M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Julien CALON représenté(e) par Mme Anne-Sophie DUJANCOURT

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Les élections municipales du 15 mars 2020 ont été organisées à SAINT-QUENTIN dans les conditions fixées par la législation en vigueur, au suffrage universel direct.

Le scrutin est un scrutin de listes à deux tours avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation (article L. 260 du Code électoral), la liste étant composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (article L. 264 du Code électoral).

Les sièges sont répartis entre les listes à la représentation proportionnelle, avec prime majoritaire, suivant la règle de la plus forte moyenne.

Conformément à l'article L.2121-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal élu dans les conditions prévues par le Code électoral comprend 45 membres.

Je vous rappelle les résultats obtenus lors du premier tour des élections du 15 mars 2020 :

- Inscrits : 34 167
- Votants : 10 719
- Blancs ou nuls : 312
- Exprimés : 10 407

Les listes suivantes ont obtenu :

- Liste « Frédérique MACAREZ, Avec Vous, pour Saint-Quentin » 6 834 voix
- Liste « L'alternative pour Saint-Quentin » 937 voix
- Liste « Saint-Quentin Renouveau » 1 567 voix
- Liste « Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs » 144 voix
- Liste « Les Voix De La Colère » 925 voix

Compte tenu des résultats ci-dessus et conformément à l'article L. 262 du Code électoral, les candidats suivants ont été proclamés élus :

Pour la liste Frédérique MACAREZ, Avec Vous, pour Saint-Quentin :

- MACAREZ Frédérique
- BERTRAND Xavier
- MAÎTRE Marie-Laurence
- GRZEZICZAK Freddy
- BERTEAUX Béatrice
- DUDEBOUT Thomas
- BLERIOT Colette
- GRANDIN Alexis
- JACOB Françoise
- SAIDI Karim
- POTEL Agnès
- MAGNIEZ Michel
- ROBERT Sylvie
- ALLIOT Frédéric
- SOW Aïssata
- BERTONNET Jean-Michel
- DIDIER Sandrine
- FERNANDE Dominique
- MASSOT Mélanie
- SAVELLI Vincent
- LARGILLIERE Lise
- VIGNON Philippe
- BRY Monique
- DELAIRE Bernard
- LEICHNAM Sylvette
- CARMELLE Philippe
- BEHRI Najla
- SAPHORES Louis
- DRAOU Aïcha
- DARTUS Yves
- MALLIARD Djamila
- TASSART Pascal

- JANKOWIAK Cindy
- MACAIGNE Antoine
- BEAUFRERE Assiba
- JOSSE Lionel
- GARCIA IDALGO Luz
- ALEXANDRE Julien

Pour la liste « L'alternative pour Saint-Quentin » :

- CALON Julien
- DUJANCOURT Anne-Sophie

Pour la liste « Saint-Quentin Renouveau » :

- SAILLARD MEUNIER Sylvie
- ANETTE Sébastien
- VITOUX Nathalie

Pour la liste « Les Voix De La Colère » :

- TOURNAY Olivier
- BECOURT Corinne

Madame Corinne BECOURT a adressé sa lettre de démission au poste de conseiller municipal à Madame le Maire de Saint-Quentin, par courrier recommandé en date du 16 mars 2020, laquelle a été transmise sans délai à Monsieur le Préfet.

Afin de compléter le conseil municipal, il convient de procéder à l'installation de son remplaçant Monsieur Aurélien JAN qui, conformément à l'article L 270 du Code électoral, est le candidat venant immédiatement après le dernier élu sur la même liste des élections municipales et communautaires.

Je déclare le Conseil Municipal installé et conformément à l'usage, il appartient au doyen d'âge d'assurer la présidence pour procéder à l'élection du Maire.

Le Conseil Municipal prend acte.

Pour extrait conforme,

  
Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200525-49491-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/20

Publication : 26/05/20

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation